

**RESSOURCES VANTEX LTÉE
VANTEX RESOURCES LTD**

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES/INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

**AUX 31 JUILLET 2011 ET 2010/AS AT JULY 31, 2011 AND 2010
(NON VÉRIFIÉS/UNAUDITED)**

Table des matières		Summary
Résultats et résultat étendu	2	Comprehensive income and earnings
Déficit	3	Deficit
Surplus d'apport	3	Contributed surplus
Frais d'exploration reportés	4	Deferred exploration expenses
Bilans	5	Balance sheets
Flux de trésorerie	6	Cash Flows
Notes aux états financiers	7 – 27	Notes to financial statements

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

RÉSULTATS ET RÉSULTAT
ÉTENDUPériodes de trois mois
terminées le 31 juillet
Three-months periods
ended July 31Périodes de neuf mois
terminées le 31 juillet
Nine-months periods
ended July 31COMPREHENSIVE INCOME
AND EARNINGS

	2011	2010	2011	2010	
	\$	\$	\$	\$	
REVENUS					REVENUE
Intérêts sur excédent temporaire de trésorerie	3 545	129	8 193	418	Interest on temporary surplus of cash
Gain matérialisé sur disposition de placements	-	-	52 184	18 418	Realized gain on disposal of investments
	<u>3 545</u>	<u>129</u>	<u>60 377</u>	<u>18 836</u>	
FRAIS D'ADMINISTRATION					ADMINISTRATIVE EXPENSES
Assurances	3 447	3 016	10 171	8 830	Insurance
Frais de bureau, communications et publicité	14 626	8 319	55 708	28 138	Office expenses, communications and advertising
Frais de consultation et services professionnels	60 631	32 735	232 140	121 469	Consulting fees and professional fees
Frais de déplacements et de représentation	12 749	12 851	38 137	24 511	Travelling expenses and entertainment
Honoraires de gestion	45 498	59 500	115 831	98 500	Management fees
Inscription et droits	5 177	2 249	16 870	17 380	Listing fees and rights
Registrariat et information aux actionnaires	11 992	7 627	40 407	36 032	Registration and information to shareholders
Rémunération à base d'actions (note 12)	153 370	15 800	701 470	156 700	Stock-based compensation (note 12)
Amortissements	3 305	447	5 691	1 100	Depreciation
	<u>310 795</u>	<u>142 544</u>	<u>1 216 425</u>	<u>492 660</u>	
AUTRES					OTHERS
Perte (gain) non matérialisée sur placements détenus à des fins de transactions	(27 050)	1 800	243 300	(24 000)	Unrealized loss (gain) on investments held for trading
Gain sur disposition de propriétés minières	-	(38 214)	-	(38 214)	Gain on disposal of mining properties
Radiation de propriétés minières	-	7 203	-	15 481	Write-off of mining properties
	<u>(27 050)</u>	<u>(29 211)</u>	<u>243 300</u>	<u>(46 733)</u>	
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	<u>(280 200)</u>	<u>(113 204)</u>	<u>(1 399 348)</u>	<u>(427 091)</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE INCOME
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	<u>(0.006)</u>	<u>(0.005)</u>	<u>(0.028)</u>	<u>(0.018)</u>	BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE

Se reporter aux notes aux états financiers.

See notes to financial statements.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

DÉFICIT ET SURPLUS D'APPORT	Périodes de trois mois terminées le 31 juillet Three-months periods ended July 31		Périodes de neuf mois terminées le 31 juillet Nine months periods ended July 31		DEFICIT AND CONTRIBUTED SURPLUS
	2011	2010	2011	2010	
	\$	\$	\$	\$	
DÉFICIT					DEFICIT
SOLDE AU DÉBUT	12 105 425	9 546 615	10 380 888	9 232 728	BALANCE, BEGINNING
Perte nette et résultat étendu	280 200	113 204	1 399 348	427 091	Net loss and comprehensive income
Frais d'émission d'actions	17 077	376 104	403 598	376 104	Share issuance expenses
Impôts futurs reliés à l'émission d'actions accréditatives	77 740	745 920	296 608	745 920	Future income taxes related to flow- through shares issuance
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u>12 480 442</u>	<u>10 781 843</u>	<u>12 480 442</u>	<u>10 781 843</u>	BALANCE, END OF PERIOD
SURPLUS D'APPORT					CONTRIBUTED SURPLUS
SOLDE AU DÉBUT	3 130 011	2 882 920	2 988 501	2 408 833	BALANCE, BEGINNING
Bons de souscription échus	53 897	90 000	53 897	309 726	Warrants expired
Options d'achat d'actions annulées	-	14 301	-	268 662	Stock options cancelled
Options d'achat d'actions exercées	24 850	-	166 360	-	Stock options exercised
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u>3 208 758</u>	<u>2 987 221</u>	<u>3 208 758</u>	<u>2 987 221</u>	BALANCE, END OF PERIOD

Se reporter aux notes aux états financiers.

See notes to financial statements.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

FRAIS D'EXPLORATION
REPORTÉSPériode de neuf
mois terminée le
31 juilletNine-months
period ended
July 31DEFERRED EXPLORATION
EXPENSES

	2011	2010	
	\$	\$	
Coupe de lignes et géophysique	57 267	-	Line cutting and geophysics
Forage	847 017	119 955	Drilling
Géologie, décapage et échantillonnage	-	12 000	Geology, stripping and sampling
Hébergement, locations et fournitures diverses	25 596	7 971	Lodging, rental and supplies
Planification et supervision	111 941	51 675	Planning and supervision
Rapports et analyses	106 386	50 980	Reports and analysis
Augmentation des frais d'exploration reportés	1 148 207	242 581	Increase in deferred exploration expenses
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	6 726 279	5 528 776	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
	7 874 486	5 771 357	
Crédits d'impôt et de droits miniers	5 798	(7 012)	Income tax and mining rights credits
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	7 868 688	5 764 345	BALANCE, END OF PERIOD

Se reporter aux notes aux états financiers.

See notes to financial statements.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

BILANS	31 juillet July 31	31 octobre October 31	BALANCE SHEETS
	2011	2010	
ACTIF			ASSETS
ACTIF À COURT TERME			CURRENT ASSETS
Encaisse	2 493 266	367 672	Cash
Taxes à recevoir	152 436	158 555	Taxes receivable
Frais payés d'avance	59 360	10 525	Prepaid expenses
Dépôt de garantie	5 000	5 000	Deposit
	<u>2 710 062</u>	<u>541 752</u>	
ENCAISSE RÉSERVÉE À L'EXPLORATION	335 412	474 066	CASH RESERVED FOR EXPLORATION
PLACEMENTS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (note 5)	482 000	813 675	INVESTMENTS HELD FOR TRADING (note 5)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	21 709	4 689	FIXED ASSETS (note 6)
ACTIF INCORPOREL (note 7)	12 499	-	INTANGIBLE ASSET (note 7)
PROPRIÉTÉS MINIÈRES (note 8)	1 231 131	887 493	MINING PROPERTIES (note 8)
FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (note 9)	7 868 688	6 726 279	DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (note 9)
	<u>12 661 501</u>	<u>9 447 954</u>	
PASSIF			LIABILITIES
PASSIF À COURT TERME			CURRENT LIABILITIES
Créditeurs et frais courus	119 162	97 234	Accounts payable and accrued liabilities
Créditeurs - apparentés (note 14)	10 687	184 276	Accounts payable – related (note 14)
	<u>129 849</u>	<u>281 510</u>	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES FUTURS	1 924 903	1 628 295	FUTURE INCOME AND MINING TAXES
CAPITAUX PROPRES			SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital-actions (note 10)	18 586 326	14 053 860	Capital stock (note 10)
Bons de souscription (note 11)	360 296	479 975	Warrants (note 11)
Options d'achat d'actions (note 12)	931 811	396 701	Stock options (note 12)
Surplus d'apport	3 208 758	2 988 501	Contributed surplus
Déficit	(12 480 442)	(10 380 888)	Deficit
	<u>10 606 749</u>	<u>7 538 149</u>	
	<u>12 661 501</u>	<u>9 447 954</u>	

Pour le conseil d'administration / On behalf of the board

Guy Morissette, administrateur – director

Denis Bélisle, administrateur – director

Se reporter aux notes aux états financiers.

See notes to financial statements.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

FLUX DE TRÉSORERIE	Périodes de trois mois terminées le 31 juillet Three-months periods ended July 31		Périodes de neuf mois terminées le 31 juillet Nine-months periods ended July 31		CASH FLOWS
	2011	2010	2011	2010	
	\$	\$	\$	\$	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(280 200)	(113 204)	(1 399 348)	(427 091)	Net loss
Ajustements pour :					Adjustments for :
Gain matérialisé sur disposition d'un placement	-	-	(52 184)	(18 418)	Realized gain on disposal of investment
Rémunération à base d'actions	153 370	15 800	701 470	156 700	Stock-based compensation
Amortissements	3 305	447	5 691	1 100	Depreciation
Perte (gain) non matérialisée sur placements détenus à des fins de transaction	(27 050)	1 800	243 300	(24 000)	Unrealized loss (gain) on investments held for trading
Gain sur disposition de propriétés minières	-	(38 214)	-	(38 214)	Gain on disposal of mining properties
Radiation de propriétés minières	-	7 203	-	15 481	Write-off of mining properties
	(150 575)	(126 168)	(501 071)	(334 442)	
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	(147 410)	(74 919)	(194 377)	97 471	Net change in non-cash working capital items
	(297 985)	(201 087)	(695 448)	(236 971)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					INVESTING ACTIVITIES
Variation de l'encaisse réservée à l'exploration	286 324	(1 636 000)	138 654	(1 636 000)	Variation in cash reserved for exploration
Produit net de la cession de placements	-	-	140 559	84 918	Net proceeds on disposal of investment
Produit de la cession de propriétés minières	-	39 250	-	39 250	Proceeds from disposal of mining properties
Acquisition de placements	-	(39 250)	-	(39 250)	Acquisition of investments
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 067)	(1 740)	(20 925)	(2 109)	Acquisition of fixed assets
Acquisition d'actif incorporel	-	-	(14 285)	-	Acquisition of intangible asset
Acquisition de propriétés minières	(6 532)	-	(124 138)	(79 735)	Acquisition of mining properties
Augmentation des frais d'exploration reportés	(546 325)	(171 341)	(1 142 409)	(235 569)	Increase in deferred exploration expenses
	(280 600)	(1 809 081)	(1 022 544)	(1 868 495)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					FINANCING ACTIVITIES
Émission de capital-actions et de bons de souscription	1 630 912	2 220 000	4 047 962	2 220 000	Capital stock and warrants issued
Frais d'émission d'actions	(7 496)	(230 909)	(204 376)	(230 909)	Share issuance expenses
	1 623 416	1 989 091	3 843 586	1 989 091	
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 044 831	(21 077)	2 125 594	(116 375)	CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 448 435	224 524	367 672	319 822	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	2 493 266	203 447	2 493 266	203 447	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF PERIOD

Se reporter aux notes aux états financiers.

See notes to financial statements.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la Loi des compagnies de la Colombie-Britannique, a obtenu un certificat de prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et a obtenu le 23 février 2004 un certificat de modification modifiant le nom de Vantex Pétrole, Gaz et Minéraux Ltée pour celui de Ressources Vantex Ltée. Les activités de la Société consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur et développer des propriétés minières. Elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

2. HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon la convention de la continuité de l'exploitation qui suppose la réalisation des éléments d'actif et le règlement des éléments de passif dans le cours normal des affaires. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de respecter ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour au moins les douze prochains mois.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus et de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2011, la Société a un déficit de 12 480 442 \$ (10 380 888 \$ en 2010). Ces conditions soulèvent donc un doute relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur l'obtention de nouveaux fonds. La réalisation de cet objectif ne peut être déterminée à l'heure actuelle. Les états financiers ne comportent aucun redressement ni reclassement d'éléments d'actif et de passif qui pourraient s'avérer nécessaires si la Société se montrait incapable de poursuivre ses activités. La Société devra obtenir des fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi par le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

1. INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

The Company was incorporated under the Company Act of British Columbia, and obtained a certificate of continuance under the Canada Business Corporations Act. On February 23, 2004 a modification certificate was issued, modifying the name Vantex Oil, Gas and Minerals Ltd by Vantex Resources Ltd. The Company's activities include the acquisition, exploration and development of mining properties. The Company has not yet determined whether these properties contain ore reserves that are economically recoverable.

2. GOING CONCERN ASSUMPTION

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles on a going concern basis, which presumes the realization of assets and discharge of liabilities in the normal course of business. Management is of the opinion that, even without its capacity to continue to raise equity financing in the future, the Company will be able to meet its current exploration obligations and to keep its properties in good standing for at least the next twelve months.

Given that the Company has not yet found a mining property which contains mineral deposits that are economically recoverable, the Company did not generate income and cash flow from its operations until now. As at July 31, 2011, the Company has a deficit of \$12,480,442 (\$10,380,888 in 2010). These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue as a going concern is dependent upon raising additional funds. The outcome of this matter cannot be predicted at this time. These financial statements do not include any adjustment to the amounts and classification of assets and liabilities, which might be necessary should the Company be unable to continue its operations. The Company will need to obtain periodically new funds to pursue its operations and in spite of the obtaining of funds in the past, there is no guarantee of success for the future.

3. CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Harmonisation des normes canadiennes et internationales

En février 2008, le CNC a confirmé que les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les IFRS avec prise d'effet au cours de l'année civile 2011. Le basculement vers les IFRS sera exigé, pour la Société, pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} novembre 2011. Par conséquent, la Société prévoit que les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2012 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 octobre 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir.

La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants. Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, les futurs impacts dépendront également des circonstances particulières qui prévaudront durant cette période de temps. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des actuels PCGR du Canada et IFRS :

- a) Immobilisations corporelles (IAS 16);
- b) Dépréciation d'actifs (IAS 36);
- c) Exploration et évaluation des ressources minérales (IFRS 6);
- d) Paiement fondé sur des actions (IFRS 2).

De plus, l'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit:

- a) Des exemptions possibles à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture de la Société; et
- b) Des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

3. FUTURE ACCOUNTING POLICIES

Harmonization of Canadian and international standards

In February 2008, the AcSB confirmed that Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) for publicly accountable enterprises will be converged with IFRS effective in calendar year 2011. The conversion to IFRS will be required, for the Company, for interim and annual financial statements beginning on November 1, 2011. Accordingly, the Company expects that its first interim financial statements presented in accordance with IFRS will be for the three month period ended April 31, 2012, and its first annual financial statements presented in accordance with IFRS will be for the year ended October 31, 2012. IFRS uses a conceptual framework similar to Canadian GAAP, but there are significant differences in recognition, measurement and disclosure requirement.

Set out below are the main areas where changes in accounting policies are expected to have a significant impact on the Company's financial statements. The list below should not be regarded as a complete list of changes that will result from transition to the IFRS. It is intended to highlight areas that the Company believes to be the most significant; however. We note that the regulatory bodies that promulgate the Canadian GAAP and the IFRS have significant ongoing projects that could affect the ultimate differences between Canadian GAAP and IFRS and their impact on the Company's financial statements in future years. The future impacts of the IFRS will also depend on particular circumstances prevailing in those years. The standards listed below are those existing based on current differences on its financial statements:

- a) Property, plant and equipment (IAS 16);
- b) Impairment of assets (IAS 36);
- c) Exploration for and evaluation of mineral resources (IFRS 6);
- d) Share-based payments (IFRS 2).

Furthermore, IFRS 1 provides guidance to entities on the general approach to be taken when first adopting IFRS. The underlying principle of IFRS 1 is retrospective application of IFRS standards in force at the date an entity first reports using IFRS. IFRS 1 acknowledges that full retrospective application may not be practical or appropriate in all situations and prescribes:

- a) Optional exemptions from specific aspects of certain IFRS standards in the preparation of the Company's opening balance sheet; and
- b) Mandatory exceptions to retrospective application of certain IFRS standards.

3. CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence aux IFRS. La Société a analysé les divers choix de conventions comptables et mettra en œuvre celles qu'elle juge les plus appropriées à sa situation. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence financière totale de l'adoption des IFRS 1 sur ses états financiers.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations de la direction et d'hypothèses sont relatifs à la valeur recouvrable des actifs miniers, à la rémunération à base d'actions, aux options d'achat d'actions, aux bons de souscription et à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

CONSTATATION DES REVENUS

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

3. FUTURE ACCOUNTING POLICIES (continued)

Additionally, to ensure financial statements contain high quality information that is transparent to users, IFRS 1 contains disclosure requirements to highlight changes made to financial statement items due to the transition to IFRS. The Company has analyzed the various accounting policy choices available and will implement those determined to be most appropriate in the Company's circumstances. The Company has not yet determined the aggregate financial impact of adopting IFRS 1 on its financial statements.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

USE OF ESTIMATES

The preparation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the recoverable value of mining assets, stock-based compensation, stock options, warrants and future income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

BASIS OF PRESENTATION

The financial statements are prepared using the historical cost method, except for certain financial instruments that are recognized at fair value. No information on fair value is presented when the carrying amount corresponds to a reasonable approximation of the fair value.

REVENUE RECOGNITION

Investment transactions are accounted for according to transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the period.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société applique le chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur la rémunération à base d'actions. Ainsi, le coût des options octroyées aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants est comptabilisé aux résultats à titre de charge de rémunération, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions.

JUSTE VALEUR DES BONS DE SOUSCRIPTION

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription émis en fonction de leur juste valeur relative en utilisant la méthode de la valeur résiduelle pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

PERTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice.

La perte diluée par action est calculée selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode reprend le même calcul que la perte par action, mais le dénominateur comprend en plus les actions ordinaires potentielles provenant des bons de souscription et des options avec référence à la moyenne boursière de l'action au cours de l'exercice. La perte diluée par action est égale à la perte de base par action si l'effet des bons de souscription et des options est anti-dilutif.

FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS

Les frais relatifs à l'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que tous les placements à court terme hautement liquides dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

ENCAISSE RÉSERVÉE À L'EXPLORATION

L'encaisse réservée à l'exploration représente des fonds devant être consacrés à l'exploration de propriétés minières et ceci en vertu des restrictions fiscales imposées dans le cadre des placements privés accréditifs.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

STOCK-BASED COMPENSATION

The Company applies Section 3870 of the CICA Handbook related to stock-based compensation. The cost of options granted to officers, directors and consultants is accounted for as compensation cost under operations using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes options pricing model. Compensation expense is recognized over the vesting period of the stock options.

FAIR VALUE OF THE WARRANTS

Proceeds from the issue of units are allocated to the shares and warrants issued according to their relative fair value using the residual method to determine the fair value of warrants issued.

BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE

Loss per share has been calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year.

Diluted loss per share is calculated according the treasury method. This method is determined on the same basis as loss per share, but the denominator also includes potential shares from warrants and options with reference to average quoted market price of the share during the year. The diluted loss is equal to basic loss if the effect of warrants and options is anti-dilutive.

SHARE ISSUANCE EXPENSES

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which the shares are issued.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents consist of cash on hand and balances with bank and all highly liquid short-term investments with original maturities of three months or less at the acquisition date.

CASH RESERVED FOR EXPLORATION

Cash reserved for exploration represents funds to be spent on exploration and mining properties by virtue of the fiscal restrictions imposed under the flow-through private financings.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

PLACEMENTS

La Société utilise les normes de comptabilisation des placements sous influence notable ainsi que de mesure et de présentation de certains placements qualifiés d'instruments non financiers.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire sur trois ans pour l'équipement informatique, selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 % pour le mobilier et l'équipement et selon la méthode linéaire sur 20 mois pour les améliorations locatives.

ACTIF INCORPOREL

L'actif incorporel est comptabilisé au coût d'acquisition et est amorti sur la durée de vie utile selon la méthode linéaire, sur trois ans.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerais probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

INVESTMENTS

The Company use the established standards for accounting for investments subject to significant influence and for measuring and disclosing certain other non-financial instrument investments.

FIXED ASSETS

Fixed assets are recorded at cost and are depreciated based on their useful life using the straight-line method on three years for computer, under the diminishing balance method at the rate of 20 % for furniture and equipment and under the straight-line method on twenty months for leasehold improvements.

INTANGIBLE ASSET

Intangible asset is recorded at cost and is depreciated based on the useful life using the straight-line method, over three years.

MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

Mining properties are recorded at cost. Exploration and development costs reduced by tax credits and mining rights related to these expenses are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the orebody, recorded under mining properties and deferred expenses, are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the optionee, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERIS FUTURS

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouvrés ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

ACTIONS ACCRÉDITIVES

Les actions émises suite à un financement par actions accréditatives sont comptabilisées à leur prix de vente. En vertu des lois fiscales, la Société renonce aux déductions à titre de dépenses de ressources liées aux activités d'exploration et financées par des actions accréditatives au bénéfice des investisseurs.

Selon la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'impact fiscal est comptabilisé au moment de la renonciation des déductions en faveur des investisseurs.

RÉGIME D'OPTION D'ACHAT D'ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit à la note 12. La contrepartie versée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit des actions ordinaires et aucune charge de rémunération n'est comptabilisée au moment de l'exercice des options d'achat d'actions.

RÉSULTAT ÉTENDU

Le résultat étendu correspond à la variation des capitaux propres d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires. Il comprend des éléments qui ne seraient normalement pas inclus dans le bénéfice net, comme les gains ou les pertes non réalisés sur des placements disponibles à la vente et les gains ou les pertes non matérialisés sur disposition de propriétés minières.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

FUTURE INCOME AND MINING TAXES

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax basis. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

FLOW-THROUGH SHARES

Shares issued following a flow-through financing are recorded at their selling price. The resource expenditure deductions for income tax purposes related to exploratory activities are renounced in favour of the investors in accordance with tax legislation.

Under the liability method of accounting for income taxes, the future income taxes are recorded on the date that the Company renounces the deductions to the investors.

STOCK OPTION PLAN

The Company offers a stock option plan, which is described in note 12. Any consideration paid on the exercise of stock options is credited to common share capital and no compensation expense is recognized for this plan when stock options are exercised.

COMPREHENSIVE INCOME

Comprehensive income is the change in equity of an enterprise arising from transactions and other events and circumstances from non-shareholder sources. It includes items that would not normally be included in net income such as unrealized gains and losses on available-for-sale investments and gain or loss unrealized on disposal of mining properties.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CAPITAUX PROPRES

Les variations des capitaux propres de la période attribuables aux variations des bénéfices non répartis (déficit), du surplus d'apport et du capital-actions sont présentées séparément.

Les composantes des bénéfices non répartis (déficit), du surplus d'apport et du capital-actions sont présentées séparément.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de cette juste valeur (qui incluent les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés) sont incluses dans les résultats.

Les comptes d'encaisse, taxes à recevoir et placements sont classés comme actifs détenus à des fins de transaction.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus à des fins de transaction. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain et la perte cumulé est transféré dans les résultats.

Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

EQUITY

Changes in equity for the period arising from changes in retained earnings (deficit), contributed surplus, and capital stock are presented separately.

Components of retained earning (deficit), contributed surplus and capital stock are presented separately.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is used.

Held for trading

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations (including interest, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses) are included in earnings.

Cash, taxes receivable and investments are classified as held-for-trading assets.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are those non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or held-for-trading investments. Except as mentioned below, available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized when the cumulative gain or loss is transferred to earnings.

Available-for-sale financial assets that do not have quoted market prices in an active market are recorded at cost.

Interest on interest-bearing available-for-sale financial assets is calculated using the effective interest method.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs financiers

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable sauf indication contraire dans les notes. L'encaisse porte intérêt à un taux variable. Les taxes à recevoir, le dépôt de garantie et les créditeurs ne portent pas intérêt. La juste valeur des créditeurs apparentés n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier qui présente essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Loans and receivables

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method.

Other financial liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments.

Transaction costs

Transaction costs related to held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, other liabilities and loans and receivables are netted against the carrying value of the asset or liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

Fair value

The fair value of all of the Company's financial instruments approximates the carrying value unless otherwise noted. Cash bears interest at variable rate. Taxes receivable, deposit and accounts payable are without interest. The fair value of accounts payable related could not be established as it is almost impossible to find on the financial market an instrument bearing essentially the same economical characteristics.

IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the total undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CRÉDIT D'IMPÔT À TITRE DE DROITS MINIERS ET CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR MINIER

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais engagés.

La Société a aussi droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

Les crédits d'impôts liés à l'exploration sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

INFORMATION À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société divulgue les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, telles que : des informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait que l'entité s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures; et les conséquences pour l'entité si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question. Les informations additionnelles sont présentées à la note 15, intitulée « Informations concernant le capital ».

4. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

MINING RIGHTS TAX CREDIT AND TAX CREDIT FOR MINING EXPLORATION COMPANIES

The Company is entitled to refundable mining rights tax credit on mining exploration charges incurred in Quebec. This tax credit has been applied against the charges incurred.

The Company is also entitled to the refundable tax credit for mining exploration companies on qualified exploration expenditures incurred. This tax credit has been applied against the charges incurred.

The exploration tax credits are recorded provided that the Company is reasonably certain that these credits will be received.

CAPITAL DISCLOSURES

The Company discloses requirements concerning capital such as: qualitative information about an entity's objectives, policies and processes for managing capital; quantitative data about what it regards as capital; whether the entity has complied with any externally imposed capital requirements and, if not, the consequences of such non-compliance. Additional information are presented in note 15, "Capital disclosures".

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6. FIXED ASSETS

	Coût Cost	Amortissement cumulé Accumulated depreciation	Valeur nette Net value 2011	Valeur nette Net value 2010	
	\$	\$	\$	\$	
Équipement informatique	4 759	2 362	2 397	918	Computer
Mobilier et équipement	11 659	4 304	7 355	3 771	Furniture and equipment
Améliorations locatives	14 067	2 110	11 957	-	Leasehold improvements
	<u>30 485</u>	<u>8 776</u>	<u>21 709</u>	<u>4 689</u>	

7. ACTIF INCORPOREL

7. INTANGIBLE ASSET

	Coût Cost	Amortissement cumulé Accumulated depreciation	Valeur nette Net value 2011	Valeur nette Net value 2010	
	\$	\$	\$	\$	
Logiciels	<u>14 285</u>	<u>1 786</u>	<u>12 499</u>	<u>-</u>	Software

8. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

8. MINING PROPERTIES

	Titres miniers Claims 2011	Redevances Royalties	Détenu Held	Coût Cost 2010	Acquisition	Coût Cost 2011
		%	%	\$	\$	\$
Guillet	40	1,5 à 2	100	317 165	1 768	318 933
Santa Anna	21	1 à 2	100	116 458	520	116 978
Ana	17	1	100	16 835	-	16 835
Manic	16	2	100	27 262	1 968	29 230
Ortona	17	1	100	27 964	884	28 848
Hurd	7	2	90	140 297	255 290	395 587
Ogima Nord	31	2	90	60 874	78 594	139 468
Sandborn	6	2	100	45 991	318	46 309
Perron	21	*	100	51 028	650	51 678
Francoeur	16	2	100	21 652	446	22 098
Cadillac Rang III	10	2	100	21 770	530	22 300
Opi	41	-	100	9 840	-	9 840
Mitsumi	20	-	100	2 400	2 460	4 860
Renault Bay	11	2	100	27 957	210	28 167
	<u>274</u>			<u>887 493</u>	<u>343 638</u>	<u>1 231 131</u>

*Redevance de 1 \$ par once d'or.

*Royalty of \$ 1 per ounce of gold.

Les propriétés minières sont toutes situées au Québec.

The mining properties are all located in Quebec.

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

9. FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

9. DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	Coût Cost 2010	Frais d'exploration Exploration cost	Crédit de droits miniers Mining rights credit	Coût Cost 2011
	\$	\$	\$	\$
Guillet	3 984 917	4 648	5 798	3 983 767
Santa Anna	669 685	-	-	669 685
Ana	63 640	-	-	63 640
Manic	106 310	-	-	106 310
Ortona	32 604	-	-	32 604
Hurd	1 795 264	1 143 559	-	2 938 823
Ogima Nord	69 937	-	-	69 937
Renault Bay	3 922	-	-	3 922
	<u>6 726 279</u>	<u>1 148 207</u>	<u>5 798</u>	<u>7 868 688</u>

10. CAPITAL-ACTIONS

10. CAPITAL STOCK

Autorisé :

Authorized :

Nombre illimité d'actions ordinaires, votantes et participantes, sans valeur nominale.

Unlimited number of voting and participating common shares, without par value.

Les mouvements dans le capital-actions de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company capital stock were as follows :

Émises :

Issued :

	2011		2010		
	Nombre d'actions Number of shares	Montant Amount	Nombre d'actions Number of shares	Montant Amount	
		\$		\$	
Solde au début de l'exercice	37 331 385	14 053 860	86 699 309	12 166 498	Balance, beginning of year
Consolidation 6 pour 1	-	-	(72 249 424)	-	Consolidation 6 for 1
Actions émises :					Shares issued:
Acquisition de propriétés minières	511 900	219 500	661 500	90 187	Acquisition of mining properties
Placements privés	4 909 544	910 384	6 440 000	519 995	Private issues
Financements privés accreditifs	4 228 000	904 900	15 760 000	1 274 980	Private flow-through financings
Exercice d'options d'achat d'actions	2 395 000	278 050	20 000	2 200	Stock options exercised
Exercice des bons de souscription	<u>11 176 750</u>	<u>2 219 632</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	Warrants exercised
Solde à la fin de la période	<u>60 552 579</u>	<u>18 586 326</u>	<u>37 331 385</u>	<u>14 053 860</u>	Balance, end of period

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

11. BONS DE SOUSCRIPTION

11. WARRANTS

	2011		2010		
	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	12 691 667	0,17	17 474 546	0,11	Outstanding, beginning of year
Consolidation 6 pour 1	-	-	(14 562 122)	-	Consolidation 6 for 1
Émis	3 665 044	0,28	12 125 000	0,15	Issued
Echus	(1 353 500)	0,15	(2 345 757)	0,67	Expired
Exercés	(10 621 500)	0,15	-	-	Exercised
En circulation à la fin de la période	<u>4 381 711</u>	<u>0,32</u>	<u>12 691 667</u>	<u>0,17</u>	Outstanding, end of period

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en circulation au 31 juillet 2011:

The following table summarizes information on warrants outstanding as at July 31, 2011:

Bons de souscription en cours / Warrants outstanding			
Prix d'exercice Exercise price \$	Nombre de bons en circulation Number of warrants outstanding	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir Weighted-average remaining contractual life mois / months	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted-average exercise price \$
0,60	566 667	1	0,60
0,16	150 000	5	0,16
0,25	1 812 500	5	0,25
0,44	552 544	9	0,44
0,25	1 300 000	23	0,25
	<u>4 381 711</u>		<u>0,32</u>

Bons de souscription octroyés aux courtiers / Warrants granted to brokers

	2011		2010		
	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	-	-	-	-	Outstanding, beginning of year
Émis	862 800	0,18	-	-	Issued
Echus	(14 750)	0,15	-	-	Expired
Exercés	(555 250)	0,15	-	-	Exercised
En circulation à la fin de la période	<u>292 800</u>	<u>0,25</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	Outstanding, end of period

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

11. BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

11. WARRANTS (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en circulation au 31 juillet 2011:

The following table summarizes information on warrants outstanding as at July 31, 2011:

Bons de souscription octroyés aux courtiers / Warrants granted to brokers

Prix d'exercice Exercise price	Nombre de bons en circulation Number of warrants outstanding	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir Weighted-average remaining contractual life	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted-average exercise price
\$		mois / months	\$
0,25	292 800	9	0,25
	<u>292 800</u>		<u>0,25</u>

12. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

12. STOCK OPTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and consultants of the Company, share purchase options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 10 300 000 actions.

The plan requires that the maximum number of shares in the capital of the Company which could be set aside for award under the plan is equal to 10,300,000 shares.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

The total number of common shares reserved for the exercise of options in favor of the same person must not, during a 12 month period, exceed 5% of the common shares issued and outstanding of the Company, a figure calculated from the date on which the option is granted.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

The total number of common shares reserved for the exercise of options for consultants and individuals who provide public relations with investors must not, during a 12 month period, exceed 2 % of the common shares issued and outstanding of the Company, a figure calculated from the date on which the option was granted.

12. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

12. STOCK OPTIONS (continued)

Le prix d'achat des actions ordinaires, à la levée de chaque option accordée en vertu du régime, sera le prix fixé pour cette option par le conseil d'administration ou par le comité au moment de l'octroi de chaque option, mais ce prix ne pourra être inférieur au « cours escompté ». « Cours escompté » s'entend du cours observé au moment de l'octroi des options moins une décote variant de 10 % à 25 %, sous réserve d'un prix minimal de 0.10 \$. Le cours observé au moment de l'octroi s'entend du cours des actions à la cote de la Bourse de croissance TSX à la clôture la veille de l'octroi. S'il n'y a pas eu d'opérations la veille, le cours de clôture est remplacé par la moyenne entre le cours acheteur et le cours vendeur.

The purchase price for the shares at the closing of each option granted under the plan, the price will be set for this option by the Board or the committee at the time of grant of each option, but its price will not be lower than the "expected price". "Expected Price" is the price observed at the time of granting options less a discount ranging from 10 % to 25 %, subject to a minimum price of \$ 0.10. The price observed at the time of grant means the share price on the TSX Venture Exchange at the closing day before the grant. If there were no transactions on that day, the closing price should correspond to the average between the bid price and ask price.

Les options d'achat d'actions peuvent être exercées en tout temps et expirent 30 jours après la date de départ du détenteur.

The options are exercisable at any time and terminate 30 days following the holder's date of departure.

	2011		2010		
	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	3 588 333	0,14	5 510 000	0,11	Outstanding, beginning of year
Octroyées	-	-	600 000	0,10	Granted
Consolidation 6 pour 1	-	-	(5 091 667)	-	Consolidation 6 for 1
	<u>3 588 333</u>	<u>0,14</u>	<u>1 018 333</u>	<u>0,63</u>	
Exercées	(1 255 000)	0,13	(20 000)	0,11	Exercised
Annulées	-	-	(1 185 000)	0,54	Cancelled
Octroyées	<u>5 065 000</u>	<u>0,25</u>	<u>3 775 000</u>	<u>0,14</u>	Granted
Options pouvant être exercées à la fin de la période	<u><u>7 398 333</u></u>	<u><u>0,22</u></u>	<u><u>3 588 333</u></u>	<u><u>0,14</u></u>	Exercisable options, end of period

La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées est de 0.14 \$ en 2011 (0.07 \$ en 2010)

The weighted average fair value of options granted is \$ 0.14 in 2011 (\$ 0,07 in 2010)

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

12. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

12. STOCK OPTIONS (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 juillet 2011:

The following table summarizes information on stock options outstanding as at July 31, 2011:

Options en circulation / Options outstanding			
Prix d'exercice Exercise price	Nombre d'options en circulation au 30/04/11 Number of options outstanding as at 04/30/11	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir Weighted-average remaining contractual life	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted-average exercise price
\$		mois / months	\$
0.84	33 333	5	0.84
0.11	300 000	44	0.11
0.11	1 075 000	45	0.11
0.13	200 000	48	0.13
0.17	625 000	49	0.17
0.15	100 000	12	0.15
0.25	3 400 000	51	0.25
0.25	400 000	15	0.25
0.30	150 000	9	0.30
0.30	250 000	57	0.30
0.23	100 000	58	0.23
0.50	90 000	58	0.50
0.22	675 000	58	0.22
	<u>7 398 333</u>		<u>0.22</u>

Options attribuées aux courtiers / Options granted to brokers

	2011		2010		
	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Nombre Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
En circulation au début de l'exercice	2 045 000	0.10	773 139	0,14	Outstanding, beginning of year
Consolidation 6 pour 1	-	-	(644 282)	-	Consolidation 6 for 1
Expirées	-	-	(128 857)	0.85	Expired
Exercées	(1 140 000)	0.10	-	-	Exercised
Octroyées	-	-	2 045 000	0,10	Granted
En circulation à la fin de la période	<u>905 000</u>	<u>0.10</u>	<u>2 045 000</u>	<u>0.10</u>	Outstanding, end of period

La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées aux courtier est de 0.07 \$ en 2010

The weighted average fair value of options granted to brokers is \$ 0,07 in 2010

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

12. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

12. SHARE PURCHASE OPTIONS (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation aux courtiers au 31 juillet 2011:

The following table summarizes information on outstanding stock options to brokers as at July 31, 2011:

Options en circulation émises aux courtiers / Outstanding options granted to brokers			
Prix d'exercice Exercise price	Nombre d'options en circulation Number of options outstanding	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir Weighted-average remaining contractual life	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted-average exercise price
\$		mois / months	\$
0,10	905 000	12	0,10
	<u>905 000</u>		<u>0,10</u>

13. FLUX DE TRÉSORERIE

13. CASH FLOWS

a) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement

a) Net change in non-cash working capital items

	2011	2010	
	\$	\$	
Avance sur travaux d'exploration	-	20 928	Advance on exploration expenses
Taxes à recevoir	6 119	40 783	Taxes receivable
Frais payés d'avance	(48 835)	3 137	Prepaid expenses
Créditeurs et frais courus	21 928	14 025	Accounts payable and accrued liabilities
Créditeurs – apparentés	(173 589)	18 598	Accounts payable – related
	<u>(194 377)</u>	<u>97 471</u>	

b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

b) Items not affecting cash and cash equivalents

	2011	2010	
	\$	\$	
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	219 500	72 100	Acquisition of mining properties by issuance of capital stock
Frais d'émission d'actions pour bons de souscriptions aux courtiers	199 222	-	Share issuance expenses for brokers warrants
Impôts futurs reliés à l'émission d'actions accréditives	296 608	-	Future income taxes related to flow-through shares issuance

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

14. RELATED PARTY TRANSACTIONS

Au cours des périodes de neuf mois terminées les 31 juillet 2011 et 2010, la Société a effectué avec des dirigeants et avec des sociétés dont des dirigeants de Ressources Vantex Ltée sont administrateurs, les transactions suivantes :

During the nine-months periods ended July 31, 2011 and 2010, the Company undertook with officers and with companies in which some officers of Vantex Resources Ltd are directors, the following transactions:

	2011	2010	
	\$	\$	
<u>À titre de frais d'exploration reportés :</u>			<u>As deferred exploration expenses :</u>
Société contrôlée par un dirigeant de Ressources Vantex Ltée	91 946	45 000	Company controlled by an officer of Vantex Resources Ltd
<u>À titre de frais d'administration :</u>			<u>As administrative expenses:</u>
Dirigeants :			Officers :
Honoraires de consultation	49 008	-	Consulting fees
Honoraires de gestion	115 831	98 500	Management fees
<u>À titre de créiteurs apparentés :</u>			<u>As accounts payable-related:</u>
Sociétés contrôlées par des dirigeants	10 687	-	Companies controlled by some officers

La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange représentant le montant de la contrepartie payée.

Management is of the opinion that these transactions were undertaken under the same conditions as transactions with non-related parties. These operations are incurred in the normal course of business and measured at the exchange amount, representing the monetary consideration paid.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

15. CAPITAL DISCLOSURES

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital est donc de 10 606 749 \$ au 31 juillet 2011 et de 7 538 149 \$ au 31 octobre 2010, soit une augmentation de 3 068 600 \$ au cours de la période.

The Company defines its capital as shareholders' equity, including stock options plan. Capital is \$ 10,606,749 as at July 31, 2011 and \$ 7,538,149 as at October 31, 2010, an increase of \$ 3,068,600 during the period.

Les principales variations sont l'émission de capital-actions de 4 532 466 \$ et la perte nette de 1 399 348 \$.

Principal variations are the issuance of capital stock for \$ 4,532,466 and the net loss of \$ 1,399,348.

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

The Company's objective in managing capital is to safeguard its ability to continue its operations as well as its acquisition and exploration programs. The Company manages its capital structure and makes adjustment to it in light of changes in economic conditions and the risk characteristics of the underlying assets. In order to maintain or adjust the capital structure, the Company may issue new shares and acquire or sell mining properties to improve its financial performance and flexibility.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL (suite)

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. Afin de gérer efficacement les besoins en capital de l'entité, la Société a mis en place une planification et un processus budgétaire pour l'aider à déterminer les fonds requis et s'assurer que la Société a les liquidités suffisantes pour rencontrer les objectifs des opérations et de croissance. La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par son encaisse détenue dans une seule institution financière. La Société réduit le risque de crédit en maintenant l'encaisse dans une banque à charte canadienne reconnue. L'exposition secondaire de la Société au risque de crédit a trait aux taxes de vente gouvernementales remboursables pour une somme de 152 436 \$ dont le risque est considéré minimal.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations et poursuivre ses programmes d'exploration. Les crédettes et charges à payer de la Société viennent généralement à échéance dans les 90 prochains jours ou moins.

Pour gérer ce risque de liquidité, la Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de déterminer ses besoins de financement.

15. CAPITAL DISCLOSURES (continued)

The Company's capital is constituted of shareholders' equity. To effectively manage the Company's capital requirements, the Company has in place a planning and budgeting process to help determine the funds required to ensure the Company has appropriate liquidity to meet its operating and growth objectives. The Company is not subjected to any externally imposed capital requirements, unless the Company closes a flow-through private placement where the funds are restricted in use for exploration expenses.

16. FINANCIAL INSTRUMENTS AND RISK MANAGEMENT

Financial risk management objectives and policies

The Company is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Company's management manages financial risks.

The Company does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

Financial risks

The Company's main financial risk exposure and its financial risk management policies are as follows.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will fail to discharge an obligation and cause the other party to incur a financial loss. The Company is subject to concentrations of credit risk through cash held in the same financial institution. The Company reduces its credit risk by maintaining its cash with a major Canadian chartered bank. The Company's secondary exposure to credit risk is on refundable government sales taxes for an amount of \$ 152,436 considered as minimal credit risk.

Liquidity risk

The risk management of liquidity aims at maintaining sufficient cash and cash equivalents in order to make sure that it has the required funds to meet its obligations and to continue its exploration programs. Creditors and accrued liabilities of the Company are generally due in 90 days or less.

To manage this liquidity risk, the Company establishes budget cash flows and estimates in order to determine its financing needs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

17. ENGAGEMENTS

a) Redevances

Des redevances seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale de certaines propriétés débiterait. Ces redevances varient de 1.00 % à 2.00 % au 31 juillet 2011.

b) Propriétés minières

Dans l'éventualité d'une étude de faisabilité positive sur la propriété Perron, Vantex verserait 100 000 \$ au vendeur.

Dans l'éventualité d'une mise en production de la propriété Perron, Vantex versera 500 000 \$ au vendeur au début des travaux de construction de la future mine et verserait ensuite 1 \$ pour chacune des onces d'or produites annuellement.

c) Entente de location

La Société a signé un bail pour une somme annuelle de 17 592 \$ pour des espaces de bureau. Le bail est valide pour une période de trois ans débutant le 1er janvier 2010. Ce bail a été contracté avec une société contrôlée par un dirigeant de Ressources Vantex Ltée. Au 31 juillet 2011, le solde de cet engagement est de 24 922 \$.

18. ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restauration de sites seront comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une évaluation raisonnable.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives; cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Suite à des conventions d'actions accréditatives, en date du 31 juillet 2011, la Société devait dépenser en frais d'exploration un montant de 335 412 \$.

17. COMMITMENTS

a) Royalties

Royalties will be paid if commercial operations are attained on certain mining properties. These royalties vary from 1.00 % to 2.00 % as of July 31, 2011.

b) Mining properties

In the event of a positive feasibility study on the property Perron, Vantex will pay \$ 100,000 to the vendor.

In the event of a release of production on the property Perron, Vantex will pay \$ 500,000 to the vendor at the beginning of construction of the future mine and a royalty of \$ 1 for each ounce of gold produced annually.

c) Rental agreement

The Company has concluded a lease contract for office spaces, for an annual amount of \$ 17 592 for a 3 year period starting January 1, 2010. This agreement is contracted with a company controlled by an officer of Vantex Resources Ltd. As of July 31, 2011, the balance of the lease is \$ 24,922.

18. CONTINGENCIES

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. The environmental consequences are hardly identifiable, whether it is the result level, the impact or its deadline. At the date of financial statements, and to the best knowledge of its management, the Company is, at the present, in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accounted in earnings of the year it will be possible to make a reasonable estimate.

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Following flow-through shares agreements, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$ 335,412 as at July 31, 2011

RESSOURCES VANTEX LTÉE

VANTEX RESOURCES LTD

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

31 juillet 2011

July 31, 2011

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

19. SUBSEQUENT EVENTS

Vente de propriétés minières :

a) Lors de l'assemblée spéciale de décembre 2010, les actionnaires de Vantex ont approuvé l'entente conclue avec Ressources Animiki Inc. aux termes de laquelle la Société vendra sa propriété Santa Anna en contrepartie de 3 750 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action. Animiki est une nouvelle société qui s'adressera à la Bourse de croissance afin que ses actions soient inscrites à la cote de cette bourse. Vantex redistribuera à ses propres actionnaires, sous forme de dividende, 90 % des actions reçues de Animiki.

b) La Société a acquis par voie de jalonnement 28 titres miniers formant la propriété Cookie Monster. Par la suite, une entente de participation a été signée avec Exploration Amseco Ltée permettant à celle-ci d'obtenir un intérêt de 50 % dans la propriété en contrepartie d'un paiement de 5 000 \$ et de l'émission à Vantex de 400 000 actions ordinaires.

Sale of mining properties:

a) At the December 23, 2010 special meeting, the shareholders approved the agreement signed with Animiki Resources Inc. where Vantex would sell its Santa Anna property for 3,750,000 common shares at a price of \$ 0.20 per share. Animiki is a new corporation that will apply for the listing of its shares on the TSX Venture Exchange. Vantex will distribute to its shareholders, in the form of a dividend, 90 % of the shares received from Animiki.

b) The Cookie Monster mining property (28 claims) has been acquired by map designation. Thereafter, the Company has reached a partnership agreement with Amseco Exploration Ltd. under which it acquired a 50% interest in the property in consideration of a cash payment of \$ 5 000 and the issuance of 400,000 common shares to Vantex.